

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières porte à la connaissance du public que BMCI Gestion représentée par son Administrateur Directeur Général, Madame Meryem Kabbaj, a déclaré le 26 février 2007, avoir effectué, le 21 juin 2006, un apport de 71.000 actions Fertima au profit de son Fonds Commun de Placement « FCP Sanad Actions (Ex FCP Epargne Trésor) », au cours unitaire de 357 dh, franchissant à la hausse le seuil de participation de 5% du capital de ladite société.

Suite à cette transaction, le FCP Sanad Actions détient 71.000 actions Fertima, soit 6,17% du capital de ladite société.

Contact CDVM :

Tel : 037 68 89 27

E-mail: information_financiere@cdvm.gov.ma

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières